

**Conseil d'administration
17-18 novembre 2020**

**En référence au
point 3 de l'ordre du jour**

Point à l'ordre du jour : Recrutement et sélection des membres des Comités permanents et des postes vacants au Conseil d'administration (CA)

Synthèse

Ce papier rend compte du processus de recrutement et de sélection des quatre Comités permanents du Conseil et des postes vacants au Conseil d'administration (CA).

Historique

La structure de gouvernance de l'IPPF, comme convenu par l'Assemblée générale à Delhi en 2019, consiste d'un Conseil d'administration de 15 membres qui rend compte à l'Assemblée générale et de quatre Comités permanents qui conseillent le CA. Un Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) de 7 membres, relevant également de l'Assemblée générale, est chargé de recruter les membres des Comités permanents en liaison avec la Présidente du Conseil d'administration. Le CNG est en train de recruter les membres des Comités permanents. Ce processus sera terminé en amont de la réunion de novembre du Conseil.

En raison des récentes vacances de poste au sein du CA, le CNG a prolongé son processus de recrutement afin de recruter également trois administrateur-ric-e-s.

Les Comités permanents sont composés de 7 membres au maximum, dont une majorité est issue des Associations membres. Au moins un - et au maximum deux membres - du CA siègent à chacun des Comités. Ces membres sont nommés par la Présidente du CA et sont approuvés par cette dernière. Le/la Président-e de chaque Comité est un-e administrateur-ric-e.

Les membres des Comités, autres que celles/ceux siégeant en leur qualité d'administrateur-ric-es, sont sélectionnés par le CNG. Des sept membres, deux au maximum sont des membres externes sélectionnés pour leurs compétences.

La structure de la composition des Comités doit être la même que celle du CA, c'est à dire qu'au moins 20% des membres ont moins de 25 ans au moment de leur élection et qu'au moins 50% des membres sont des femmes. Une attention particulière est accordée à la diversité géographique et aux Associations membres, tant les plus petites que les plus grandes, émanant de différents contextes nationaux.

Recrutement des Comités permanents et des Administrateurs

Nomination du cabinet de recrutement

Perrett Laver (PL), le cabinet de chasse de têtes a été retenu pour soutenir la sélection et le recrutement des Comités permanents et des administrateur-rices qui siègeront au CA.

Recherche de candidat-e-s

La recherche visait à attirer à la fois des candidat-e-s internes émanant des Associations membres et des candidat-e-s externes. Toutes les informations relatives au processus de recrutement furent disponibles en français, espagnol, arabe et anglais.

La campagne de recrutement s'est déroulée ainsi :

1. Par l'intermédiaire des Directeur-ric-e-s régionaux qui ont fait fonction de relais et ont communiqué les informations de recrutement à toutes les AM de la région, les AM les relayant ensuite aux volontaires.
2. Par une série de webinaires par le biais du site de l'IPPF (IPPF.org).

La campagne externe s'est axée sur le partage des informations de recrutement sur les serveurs de liste et sur les réseaux internationaux et régionaux et par le biais d'annonces publiée à l'international.

Parallèlement à la publicité publique et interne, PL a mené une action de sensibilisation proactive en contactant plus d'une centaine de personnes du secteur pour obtenir des conseils et des recommandations sur des candidat-e-s potentiel-le-s. Celles-ci et ceux-ci ont été invité-e-s à télécharger un dossier de candidature contenant des informations spécifiques sur l'IPPF, le rôle du Conseil d'administration et des Comités permanents et les profils recherchés.

Candidatures

Il avait été demandé aux candidat-e-s de fournir un CV chronologique complet, une lettre de motivation d'une page et une matrice de compétences. Les dépôts de candidatures aux Comités permanents se sont clôturés le 14 septembre. Au total, 97 candidatures ont été reçues, dont 44% provenant de volontaires des AM. Sur le total des candidatures : 47% s'identifient comme des femmes et 19% ont moins de 25 ans. Les candidatures aux sièges vacants du CA se sont clôturées le 15 octobre.

Processus de présélection, d'entretiens et de choix des candidat-e-s

La présélection initiale fut effectuée par PL qui fit un classement de tous les candidat-e-s. Le CNG s'est ensuite réuni avec PL pour sélectionner les candidats destiné-e-s à passer un entretien. Les entretiens auront lieu fin octobre et début novembre.

Le CNG s'est constitué en cinq panels - un par Comité permanent et un pour le Conseil. Les entretiens se dérouleront sur la plateforme Zoom avec traduction simultanée. Perrett Laver procédera également aux vérifications de références

confidentielles par téléphone pour chacun des candidat-e-s présélectionné-e-s (deux vérifications par candidat-e).

Il sera procédé au choix final des candidat-e-s en amont de la réunion de novembre du Conseil.